

«Jean-Paul AMOUDRY - Projet de loi avenir de l'agriculture - Reconnaissance du rôle essentiel du pastoralisme dans l'agriculture de montagne»

11/04/2014

Jean-Paul AMOUDRY obtient la reconnaissance du rôle essentiel du pastoralisme dans l'agriculture de montagne et l'adoption du principe d'une plus grande protection contre les prédateurs

Jean-Paul AMOUDRY, sénateur UDI-UC de la Haute-Savoie, a obtenu hier au Sénat lors de l'examen du texte sur l'avenir de l'agriculture, la reconnaissance de l'importance du pastoralisme et de la nécessité de le préserver de la prédation

Pour le sénateur, « *le pastoralisme représente un enjeu primordial pour l'agriculture de montagne et la gestion des espaces d'altitude.* »

Or, l'envahissement des territoires pastoraux d'altitude par la friche menace les activités humaines, les équilibres naturels et, à terme, le développement durable.

Lutter contre l'avancée de la friche s'impose donc comme un impératif, et nécessite, à l'évidence, la pérennité de l'élevage. « *Cet élevage est menacé car le nombre d'animaux victimes d'attaques de prédateurs ne cesse d'augmenter, du fait notamment de la croissance de la population de loups en France.* » alerte le sénateur.

d'avenir, préservés de l'enfrichement et indemne de prédateurs, aussi bien pour d'évidentes raisons économiques et sociales, que pour valoriser ces territoires montagneux qui sont pour certains inscrits au patrimoine mondial de l'humanité.

Le sénateur se réjouit de l'adoption de son amendement à l'unanimité : « *Cela témoigne de la reconnaissance du pastoralisme dans l'agriculture, et de l'impérieuse nécessité de le préserver de la prédation : il en va du maintien des grands équilibres sur nos territoires de montagne* ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)